

Le développement de L'Autre sous-développement en Tunisie

Par Dhaouadi Mahmoud

I- Le concept de L'autre sous-développement

Dans leurs analyses et leurs études des phénomènes du sous-développement dans le Tiers-Monde, les spécialistes occidentaux et leurs partisans en sciences sociales ailleurs sont souvent portés à mettre l'accent sur les dimensions socio-économiques du sous-développement.

Depuis la deuxième Guerre mondiale, les sciences sociales occidentales ont accumulé un important corpus intellectuel sur le sous-développement dont les théories, les hypothèses, les concepts sont principalement diffusés à travers des livres, des revues académiques et des rapports de recherche. Pourtant, nous n'y trouvons presque aucune référence aux autres aspects de ce même sous-développement dans les pays du Sud. C'est ce qui a suscité notre intérêt pour ce que nous avons appelé **L'autre sous-développement** [LASD] (Dhaouadi, 2002). Ce dernier est conçu en tant qu'un sous-développement psychoculturel. D'une part, certaines manifestations psychologiques de LASD pourraient être résumées dans le désir des citoyens des pays en développement d'imiter l'Occident, et dans la présence du syndrome de complexe d'infériorité face à celui-ci. D'autre part, les signes linguistico-culturels de LASD se voient dans le fréquent usage des langues occidentales (l'anglais et le français en particulier), la dépendance considérable des sociétés du Tiers-Monde vis-à-vis de la science ainsi que la connaissance modernes du Monde occidental et la grande diffusion des valeurs culturelles occidentales dans ces sociétés. D'où LASD est le résultat de la domination occidentale et impériale contemporaine sur les pays asiatiques, africains et latino-américains. Il s'agit d'un sous-développement qui découle d'un déséquilibre de rapports de forces entre les parties en question.

Ce long silence académique et intellectuel de la part des sciences sociales occidentales, vis-à-vis l'étude de LASD nous a motivé à en explorer sa nature, ses dimensions et ses implications diverses (Dhaouadi, 1996, 2002). Nous faisons ressortir ici

quatre thèmes majeurs qui devraient enrichir notre compréhension non seulement de LASD mais aussi du sous-développement en général dans les pays du Sud: (1) Le sous-développement et LASD sont conçus comme des ensembles/des systèmes. (2) Nous avons donné une définition empirique à LASD. (3) L'étude de LASD devrait promouvoir le processus de l'indigénisation des sciences sociales dans les pays du Sud. (4) LASD est vu comme un instrument qui a contribué au développement du syndrome de Fausse Conscience parmi plusieurs groupes des pays en voie de développement.

II-Le développement de LASD en Tunisie

Le penseur Gunder Frank a consacré ses études au sous-développement économique en Amérique Latine. D'où il a souligné les mécanismes économiques impériaux qui ont abouti à ce qu'il appelle «**Le développement du sous-développement**» (Frank 1970) dans les pays latino-américains. Sa conceptualisation du phénomène du sous-développement est étroite puisqu'elle se limite à l'analyse de la dimension économique du sous-développement, alors que le sous-développement du Tiers-Monde est un phénomène global qui se manifeste à plusieurs niveaux: économique, social, psychologique, linguistique et culturel. Notre analyse dans cet article porte sur **les mécanismes du développement de LASD en Tunisie depuis la colonisation française en 1881.**

La présente étude fait le point sur l'état de LASD dans la société tunisienne dans deux périodes spécifiques : la période de la colonisation française (1881-1956) et la période de l'indépendance de 1956 à nos jours. Nous soulignerons ici, d'une part, l'état du sous-développement dont souffre la langue arabe, langue nationale de la Tunisie, durant ces deux périodes (ce sous-développement de la langue arabe relève du manque de son plein usage dans la société tunisienne dans ces deux périodes. Puisque par définition une langue se développe et évolue en fonction du degré de son usage dans la société. Il s'agit ici de **la dimension linguistique** de LASD), et d'autre part, nous décrirons l'attitude générale non positive que manifestent la majorité des Tunisiens scolarisés envers la langue arabe, et ce tant durant la colonisation française que depuis l'accession à l'indépendance il y a plus qu'un demi-siècle. Il s'agit ici de **l'aspect psychologique** de LASD qu'on trouve aujourd'hui chez la plupart des tunisiens. Selon la perspective de la psychologie sociale, les tunisiens témoignent d'une attitude collective qui minorise la langue arabe, leur langue nationale.

III- Le développement du sous-développement de la langue arabe en Tunisie

L'expérience coloniale française en Tunisie comportait quatre dimensions principales : l'occupation militaire, la prise du pouvoir politique, l'accaparement par les colons français des meilleures terres tunisiennes et l'enseignement et l'usage très répandus de la langue française dans les écoles fréquentées par les Tunisiens, ainsi que par les administrations de la société tunisienne colonisée. La langue arabe ne pouvait dans ce contexte colonial qu'être frappée de sous-**développement** dans sa propre société. Elle était peu enseignée aux tunisiens qui vont aux écoles françaises de type Mission où la langue française est la langue de l'enseignement de toutes les matières/sujets. Le rôle de l'école française coloniale ne se limitait pas à enseigner le français aux Tunisiens, d'un côté, et à les priver d'un bon apprentissage et d'une adéquate connaissance de leur langue nationale : la langue arabe, de l'autre, mais à leur donner aussi une formation scolaire d'un contenu colonial marqué : l'enseignement de l'histoire, la géographie, la littérature et la philosophie française. Selon la perspective sociologique, les élèves et les étudiants tunisiens subissaient dans ce type colonial de l'école française une socialisation linguistico-culturelle française profonde qui avait un grand impact sur leur aliénation de leur propre langue et de leur culture arabo-musulmane savante.

IV-Le colonialisme français global en Tunisie

L'occupation française de la Tunisie a duré moins d'un siècle : de 1881 jusqu'à 1956. Comme s'est déjà mentionné, la colonisation française dans ce pays se manifestait principalement dans les quatre domaines déjà mentionnés. La colonisation française de la Tunisie est, donc, **une colonisation globale** touchant les composantes vitales de la société tunisienne. Celle-ci a empêché la Tunisie de fonctionner d'une façon autonome. En d'autres termes, la colonisation française a mis la Tunisie en **état de dépendance** vis-à-vis de la France et qui perdure encore dans la période postcoloniale. La grande dépendance linguistique tunisienne vis-à-vis de la France plus qu'un demi siècle après leur indépendance est une illustration fort convaincante de la dépendance continue du colonisé surtout dans le domaine linguistico-culturel. C'est ce qui explique que la libération linguistico-culturelle est loin d'être gagnée par la majorité des Tunisiens. Elle donne la preuve que l'espérance de vie d'un système de domination est beaucoup plus longue que ne laisse penser l'échéance de la libération militaire ou politique.

V-La politique linguistique de la Tunisie indépendante

En plus de la difficulté naturelle que pose l'indépendance linguistique de l'ancien colonisé, le premier leadership politique tunisien après l'indépendance était loin de favoriser la libération linguistico-culturelle du pays. Sous le leadership du président Habib Bourguiba, les gouvernements tunisiens n'ont grosso modo pas conçu l'indépendance de la Tunisie dans les **trois domaines**, déjà soulignés. Pour Bourguiba et ses ministres, la libération de la Tunisie vis-à-vis du colonialisme Français doit donner la priorité à l'indépendance politique, militaire et agricole. Par conséquent, les Tunisiens, ont pu voir leur indépendance politique le 20 mars 1956, l'évacuation militaire française le 15 octobre 1963 et finalement la nationalisation des terres agricoles le 12 mai 1964. En somme, Bourguiba et ses gouvernements donnaient une attention principale dès le début de l'indépendance à ces trois catégories de libération de la colonisation française et ils semblent donner peu d'importance au quatrième volet de la libération : celle de la libération linguistico-culturelle. Il en découle qu'il y a une absence quasi-complète de l'expression « l'indépendance ou libération linguistico-culturelle » dans le vocabulaire des Tunisiens, que ce soit parmi les politiciens, les intellectuels ou les diverses classes sociales tunisiennes. Il s'agissait d'une position politique qui a favorisé et renforcé le développement et le maintien de LASD en Tunisie indépendante. De leur côté, les intellectuels et les universitaires tunisiens ne manifestaient pas une opposition à la position du leadership politique dans le domaine de la libération linguistique. La formation scolaire de la classe politique, la classe intellectuelle universitaire et les classes éduquées de l'après indépendance est une formation bilingue (arabe/français) de la majorité des Tunisiens. Il s'agit d'une formation bilingue qui n'a pas réussi, avant et après l'indépendance, à promouvoir le statut de la langue arabe et sa culture parmi la plupart des Tunisiens, à savoir de donner à l'arabe et à sa culture une première place dans les cœurs et les usages quotidiens. D'où dérive l'absence d'une conscientisation de LASD chez les Tunisiens après plus qu'un demi-siècle d'indépendance.

Cet état de choses pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux : 1-l'absence de l'arabisation psychologique, à savoir que les tunisiens n'ont pas encore normalisé leur relation avec la langue arabe, leur langue nationale, alors que celle-ci devient la langue utilisée spontanément et avec fierté dans tous les secteurs de la société tunisienne. 2- Le leadership politique et intellectuel tunisien et, par conséquent, les citoyens moyens ont **une mauvaise conceptualisation du colonialisme Français**. Il s'agit plutôt d'une

conceptualisation incomplète et insuffisante du colonialisme Français. Comme nous l'avons déjà indiqué, ce type de colonialisme se manifestait dans quatre domaines en Tunisie colonisée. En ne percevant le colonialisme que dans trois domaines, les leaderships politiques et intellectuels tunisiens et les citoyens manquaient beaucoup de perspicacité envers une vraie conceptualisation de l'indépendance et de la libération des peuples. En d'autres termes, ils ont à la fois **une fausse vision du colonialisme et de l'indépendance**. Ceci laisserait la porte bien ouverte à des spéculations : Bourguiba et les dirigeants du pays croyaient-ils que la domination linguistico-culturelle tunisienne de la France constitue un « rôle positif » du colonialisme Français ? **Ceci serait en accord avec le vote de la Chambre des députés Français en février 2005 reconnaissant « le rôle positif de la présence française outre-mer notamment en Afrique du Nord » (Sciences Humaines 2006 :38).**

VI -La relation organique entre langue et société

La relation entre langues et sociétés humaines est une relation de nature organique. C'est-à-dire, que les langues ne peuvent pas exister sans l'existence des sociétés humaines et vice-versa. Lorsqu'une fois une société donnée adopte une seule langue, comme langue nationale, la relation entre la société et cette langue devient organique dans le sens psychologique et social. Ceci veut dire, que la langue jouit d'une priorité, d'une part, intime dans la conscience et l'inconscient des citoyens et, d'autre part, d'un usage généralisé dans tous les secteurs de la vie sociale de leur propre pays. Il s'agit ici de l'état normal/naturel qui devrait exister entre une société et sa propre langue. Il y a tant de facteurs qui peuvent troubler les liens organiques entre les sociétés et leurs langues. L'ancien et le nouveau colonialisme ont troublé à des degrés divers les rapports naturels entre les sociétés colonisées et leurs langues indigènes/nationales. Le colonialisme français en Afrique du Nord en est un exemple très illustratif. D'où le cas de la Tunisie souligné ici.

VII-Le rapport des Tunisiens avec la langue arabe :

Pour évaluer le type de rapport que les Tunisiens ont avec la langue arabe, leur langue nationale, il est pertinent de le comparer à celui qu'on trouve surtout dans les sociétés développées. Dans celles-ci les langues officielles/nationales détiennent en général les caractéristiques suivantes :

- 1-Elles sont pleinement utilisées dans les communications orales et écrites.
- 2-Les citoyens respectent et défendent leurs langues nationales et ils en sont fiers.
- 3-Les citoyens s'opposent en général et spontanément à l'usage d'une langue étrangère entre eux dans leurs propres sociétés.
- 4- On trouve dans ces sociétés une forte conscientisation et une bonne surveillance linguistique en faveur de l'usage des langues nationales.
- 5- Souvent, existent dans ces sociétés des politiques nationales linguistiques dont la finalité est de traduire dans les langues nationales les nouveaux termes modernes, surtout en science et en technologie.
- 6- L'observation systématique montre bien que les langues nationales constituent un point de repère fort qui détermine l'identité des individus et des sociétés. On remarque cet aspect, plus dans la période contemporaine dans les sociétés développées et celles qui n'ont pas subis la domination coloniale traditionnelle ou néo-coloniale.

VIII- La relation des Tunisiens avec la langue arabe :

Si nous analysons le profil du rapport qui existe entre les Tunisiens et leur langue nationale (l'arabe) selon ces six critères, nous remarquons une faible prise en considération de chacun de ces critères.

1-Aujourd'hui les Tunisiens mélangent beaucoup leur dialecte arabe parlé avec des mots et des phrases de la langue française. Ceci donne une légitimité pour décrire le dialecte tunisien en tant que franco-arabe dans la plupart des aspects de la vie quotidienne tunisienne. Il est raisonnable d'estimer que la majorité des Tunisiens utilisent au moins un mot français sur quinze utilisés (1/15 du dialecte tunisien dans leurs communications orales en Tunisie).

En termes sociologiques, nous pourrions dire que **le franco-arabe est la norme linguistique sociale de la société tunisienne postcoloniale**. Ceci explique l'étonnement, la surprise et la ridiculisation que manifestent tant de Tunisiens envers leurs compatriotes qui parlent un dialecte tunisien pure arabe. Ce dernier est perçu par la majorité des Tunisiens comme un comportement linguistique déviant/anormal (Schur, 1980).

Quant à l'usage écrit de la langue arabe dans la société tunisienne postcoloniale, il est encore restreint et limité dans les petites et les grandes affaires. Par exemple, la majorité (plus de 95 %) des tunisiens écrivent en français leurs chèques et ils signent souvent aussi en français. La langue française demeure la langue des services écrits de la

plupart des banques tunisiennes. Aussi le français est aujourd'hui la langue orale et écrite de l'enseignement des sciences en Tunisie à partir du niveau secondaire du système scolaire.

La Tunisie indépendante depuis 1956 n'a pris une décision pour arabiser toutes les administrations gouvernementales qu'en 1999. Il s'agit d'un décret présidentiel qui demande de parachever l'arabisation complète de l'administration gouvernementale à la fin de 2000. C'est une décision politique majeure en Tunisie postcoloniale en faveur de la libération/indépendance linguistique.

En ce qui concerne l'usage de l'écrit en arabe à l'extérieur des administrations gouvernementales, il est juste de dire qu'il s'agit d'un franco-arabe écrit semblable au franco-arabe oral déjà mentionné. Autrement dit, **la société tunisienne** est aujourd'hui une société **bilingue à deux niveaux, écrit et oral**.

2- Les observations empiriques à maintes reprises des comportements linguistiques des Tunisiens scolarisés montrent que la grande majorité de ceux-ci expriment à peine d'une façon spontanée un engagement psychologique et une fierté envers la langue arabe en tant que leur langue nationale. Ce qui expliquerait l'absence quasi-totale chez les Tunisiens d'une attitude solide qui défend le respect de la langue arabe en privé et en public dans la société tunisienne postcoloniale. En d'autres termes, il s'agit d'une attitude psychologique assez faible en engagement et en fierté qu'on trouve chez la plupart des Tunisiens scolarisés envers la langue arabe.

3- Les Tunisiens scolarisés ne s'opposent pas à l'usage de la langue française entre eux. Au contraire, la majorité désire le contraire avec une manifestation de fierté.

4- Le chercheur en sciences sociales ne remarque pas chez la majorité des Tunisiens scolarisés une attitude forte et engagée qui plaide pour un usage prioritaire de la langue arabe dans tous les secteurs y compris les secteurs modernes de la société tunisienne postcoloniale. D'où l'absence sérieuse d'une politique nationale pour l'établissement d'un centre national pour la traduction.

5- Quant à la surveillance de l'usage des mots et des phrases étrangers (surtout français), elle est loin d'être présente parmi la majorité des Tunisiens. Le progrès/essor actuel du

phénomène du franco-arabe en Tunisie souligne la faible conscience/reconnaissance que l'arabe est leur langue nationale.

6- Alors que les Allemands, les Français, les Italiens et les Espagnols s'identifient souvent et spontanément par leurs langues nationales d'abord, le bilinguisme et le biculturalisme franco-arabe ne permettent pas facilement aux Tunisiens de s'identifier clairement et fortement avec la langue arabe et, par conséquent, leur identité est loin d'être privée d'ambiguïté, de confusion et de troubles et conflits identitaires.

Les références

- Dhaouadi, M (2002) *Globalization of the Other Underdevelopment: Third World Cultural Identities*, Kuala Lumpur, A.S.Noordeen.
- Dhaouadi, M. «Un essai de théorisation sur le penchant vers l'accent parisien chez la femme tunisienne», *International Journal of The Sociology of Language*, 1996 , no.122, pp.107-125.
- Frank, A.G (1970) *Le Développement du sous-développement : L'Amérique Latine*, Paris, Maspéro.
- Schur, E(1980) *The Politics of Deviance: Stigma Contests and the Uses of Power*, New Jersey, Prentice-Hall, Inc, Englewood Cliffs.
- *Sciences Humaines*, janvier 2007, No.178, p.38.